



CONSEIL
DE QUARTIER
DES JÉSUITES

5^e assemblée ordinaire du conseil d'administration
Le lundi, 15 septembre 2025 à 19 h
Salle RC36 – Paul-André-Duquet, Arpidrome de Charlesbourg
750, rue de la Sorbonne

ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :

M. Rémi Bouguet	Vice-président
M ^{me} Stéphanie Poulin	Administratrice
M ^{me} Sabrina Fortin	Présidente
M ^{me} Geneviève Khayat	Secrétaire
M. Jean-Pascal Dumont	Administrateur
M. Michel-Marie Bellemare	Administrateur
M. Sylvain Pelletier	Administrateur

IL Y A QUORUM

ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Claude Lavoie	Conseiller municipal
M ^{me} Marie-Pierre Boucher	Conseillère municipale
M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques, Ville de Québec
M ^{me} Lydia Duranleau	Secrétaire de soutien

ÉTAIENT ABSENTS :

M. David Khayat	Trésorier
M ^{me} Catherine Savoie	Administratrice

20 citoyens étaient présents.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Rémi Bouguet ouvre l'assemblée à 19h08.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Rémi Bouguet fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter. Il n'y en a pas.

Ordre du jour

- | | |
|--|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée | 19 h 00 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour | 19 h 02 |
| 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 9 juin 2025 | 19 h 05 |
| 4. Suivi du procès-verbal | 19 h 08 |
| 5. Dossiers du conseil de quartier | 19 h 25 |
| ○ Mise à jour du plan d'action du conseil de quartier | |
| ○ Projet de sécurité routière | |
| 6. Période d'intervention des conseillers municipaux | 20 h 05 |
| 7. Période de questions et commentaires des citoyens | 20 h 20 |
| 8. Correspondance et trésorerie | 20 h 35 |
| 9. Divers | 20 h 40 |
| ○ Retour à salle La Cité (bureau d'arrondissement de Charlesbourg) pour la tenue des assemblées régulières | |
| 10. Levée de l'assemblée | 20 h 50 |

RÉSOLUTION CQJ-24-CA-40

Sur proposition de M^{me} Sabrina Fortin, appuyée par M^{me} Stéphanie Poulin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 9 JUIN 2025

M. Rémi Bouguet demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal. Il n'y en a pas.

RÉSOLUTION CQJ-24-CA-41

Sur la proposition de M^{me} Geneviève Khayat, appuyée par M^{me} Stéphanie Poulin, il est résolu d'adopter le procès-verbal du 9 juin 2025 tel que présenté.

4. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

M. Claude Lavoie prend la parole en lien avec l'[aménagement d'un corridor VivaCité – 3e Avenue Est](#). Contrairement à ce qui avait été annoncé lors de l'assemblée de juin, il n'y aura pas de consultation sur le Corridor VivaCité de la 3e Avenue lors de l'assemblée d'aujourd'hui. La Ville souhaite continuer de recueillir les commentaires durant l'automne, donc les travaux ne débuteront qu'au printemps 2026. Des travaux de pavages pourraient avoir lieu sur la 3e Avenue avant l'hiver, mais ceux-ci ne sont pas en lien avec le corridor Vivacité. Il s'agit de travaux pour corriger certains problèmes et améliorer le confort de tous les usagers de la route. En fonction des commentaires déjà recueillis au cours de

l'été, le projet sera modifié. Ce nouveau projet consistera uniquement à un corridor cyclable unidirectionnel de chaque côté de l'avenue sans aucune autre modification à la circulation des véhicules. Initialement, le détournement de la circulation avait été proposé à cause de l'enjeu de la vitesse des automobiles. Certains citoyens résidant dans ce secteur proposent des seuils de ralentissement. Cette possibilité sera considérée. Il est toujours possible de faire des commentaires : equipecvc@ville.quebec.qc.ca. Les citoyens seront mis au courant avant le début des travaux.

- Un citoyen intervient pour demander que ces seuils de ralentissement ne soient pas installés près des bouches d'égouts afin que leur contournement soit facilité.
- Un autre citoyen demande si ce projet est permanent. M. Lavoie répond que pour le moment, ce projet est permanent. Il y aura des données d'achalandage qui seront prises afin de valider que ces installations soient utilisées lors des quatre saisons.
- Une citoyenne mentionne que ce projet va retirer des places de stationnement déjà limitées dans ce secteur, ce qui est un enjeu notamment pour les étudiants du cégep. La Ville est consciente de cet enjeu et des mesures ont été prises pour contrer ce problème.
- Un autre citoyen demande comment il est possible de faire la demande pour un seuil de ralentissement dans son quartier. M. Lavoie explique qu'il est possible de faire des plaines via 311, mais que plusieurs critères sont à prendre en considération pour justifier la pertinence d'un tel aménagement.

Le rapport sur la démarche de consultation publique des [projets résidentiels au 600, 60e Rue Est](#) a été déposé.

Une séance d'informations et d'échanges a eu lieu récemment en lien avec le [réaménagement de l'aire de planche à roulettes au Patro de Charlesbourg](#). Cette séance a permis aux participants de voir le concept de réaménagement en plus de pouvoir poser des questions et émettre des commentaires. Le concept a été retravaillé avec les commentaires reçus. Les modules seront adaptés pour la planche à roulettes, la trottinette et le BMX.

La Bibliothèque Paul-Aimé-Paiement est maintenant ouverte.

Dans le cadre du projet de sécurité routière et mobilité du conseil de quartier, une centaine de pancartes ont été distribuées. Il est toujours possible d'en avoir. La récupération va se faire en novembre.

Le 3 juillet 2025 a eu lieu la Fête de la Ville et le conseil de quartier a tenu un kiosque lors de cet événement. Celui-ci remercie la Ville pour le prêt d'une bannière.

En lien avec la piste cyclable qui passe derrière le Canac, une petite portion du territoire a été acquis par la Ville. Il s'agit d'un pas de plus pour permettre la connexion des pistes cyclables.

Aucun avancement en lien avec le passage piéton au parc de la Montagne-des-Roches près de l'avenue de Talmont.

5. DOSSIER DU CONSEIL DE QUARTIER

5.1 Mise à jour du plan d'action du conseil de quartier

Le conseil de quartier a l'intention de demander une [subvention](#) de 10 000\$ à la Ville pour mettre à jour le plan d'action. Cette subvention permettra d'avoir un appui professionnel dans cette démarche. Ce sera également l'occasion pour les citoyens du quartier de donner leur avis.

RÉSOLUTION CQJ-24-CA-42

Sur la proposition de M. Rémi Bouguet, appuyée à l'unanimité, il est résolu de demander cette subvention pour mettre à jour le plan d'action.

5.2 Projet de sécurité routière

Le projet de sécurité routière sera renouvelé en 2026. De nouvelles demandes doivent être soumises.

En 2025, il reste un budget de 500\$. Ce montant sera offert à une école du territoire pour des activités qui traitent de ce sujet.

6. PÉRIODE D'INTERVENTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Le bilan du Programme Vacances-été (PVE) est à venir.

À la suite des inquiétudes qui ont été présentées à M^{me} Marie-Pierre Boucher, elle mentionne le [programme Liaison jeunesse](#). Chaque été, des intervenants visitent des lieux publics afin d'assurer une présence bienveillante auprès des jeunes de 12 à 25 ans en plus de maintenir une cohabitation harmonieuse pour tous. Pour la prochaine saison, les intervenants du quartier seront présentés afin que ceux-ci soient connus notamment des parents.

Le projet d'îlot nourricier présenté lors de l'AGA 2025 a obtenu une subvention. La page Facebook *Les bons voisins de Charlesbourg* est utilisée pour mobiliser les citoyens à collaborer sur celui-ci.

M. Claude Lavoie présente l'[ébauche de l'accès à l'information en ligne](#). Toutes les données stratégiques et opérationnelles publiques seront ajoutées à cette carte interactive.

7. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES CITOYENS

Un citoyen mentionne un enjeu dans le secteur de la 70^e rue. M^{me} Marie-Pierre Boucher prendra ces coordonnées pour bien saisir la problématique afin de fournir une réponse claire.

En lien avec le stationnement sur la 70^e rue, un citoyen propose d'explorer la possibilité d'utiliser le stationnement des commerces à la jonction avec l'avenue Isaac Bédard.

8. CORRESPONDANCE ET TRÉSORERIE

En date d'aujourd'hui, il y a 2361\$ dans le compte.

RÉSOLUTION CQJ-25-CA-43

Sur proposition de M^{me} Sabrina Fortin, appuyée par M. Rémi Bouguet, il est résolu que le conseil de quartier des Jésuites autorise le paiement de 125\$ à M^{me} Lydia Duranleau pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 15 septembre 2025.

RÉSOLUTION CQJ-25-CA-44

Sur la proposition de M^{me} Geneviève Khayat, appuyée par M. Rémi Bouguet, il est résolu de rembourser la somme de 28,27\$ à M^{me} Sabrina Fortin pour le paiement des collations lors de l'assemblée ordinaire du 15 septembre 2025.

Une correspondance a été reçue. Un autre conseil de quartier a soumis une résolution en lien avec l'amélioration du rôle et du fonctionnement des conseils de quartier. La réponse qu'ils ont obtenue de la Ville sera transmise par M. Ernesto Salvador Cobos pour alimenter les réflexions et bonifier cette résolution au besoin.

9. DIVERS

La salle de la cité du bureau d'arrondissement de Charlesbourg est maintenant disponible. M. Ernesto Salvador Cobos en fera la réservation pour les prochaines assemblées du conseil de quartier.

Une nouvelle page Facebook sera créée pour le conseil de quartier.

En 2021, la Ville de Québec s'est dotée d'une nouvelle Politique de participation publique. Le [bilan 2021-2024](#) a été présenté au cours de l'été 2025.

10. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^{me} Sabrina Fortin lève l'assemblée à 20h30.

Compte-rendu rédigé par M^{me} Lydia Duranleau et révisé par M^{me} Sabrina Fortin et M^{me} Geneviève Khayat.

SIGNÉ

M^{me} Sabrina Fortin

SIGNÉ

M^{me} Geneviève Khayat